



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Lundi 13 novembre 2023 à 20 heures 00**  
**Salle du Conseil Municipal - 2 rue du Docteur Roux**

### **ORDRE DU JOUR :**

PV du 04/09/2023 soumis à l'approbation

### **Délibérations :**

1. Création d'emplois permanents contractuels à temps complet pour faire face aux vacances temporaires d'emplois dans l'attente du recrutement de fonctionnaires pour les besoins de continuité de service
2. Suppressions d'emplois
3. Lignes directrices de gestion
4. Instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
5. Instauration de la prime d'intéressement à la performance collective
6. Autorisation de mandatement avant l'adoption du budget 2024 pour les dépenses d'investissement du budget ville
7. Modification des durées d'amortissement des immobilisations
8. Rapport annuel d'activité 2022 du Syndicat D'alimentation En Eau Potable De Thérrouanne, Marne Et Morin – SMAEP TMM
9. Refonte du tableau de classement des voies communales
10. Acquisition de la parcelle A 1423 – Rue du Canal
11. Admission en non-valeur

Fait à Montry, le 7 novembre 2023  
Le Maire,  
Françoise SCHMIT

